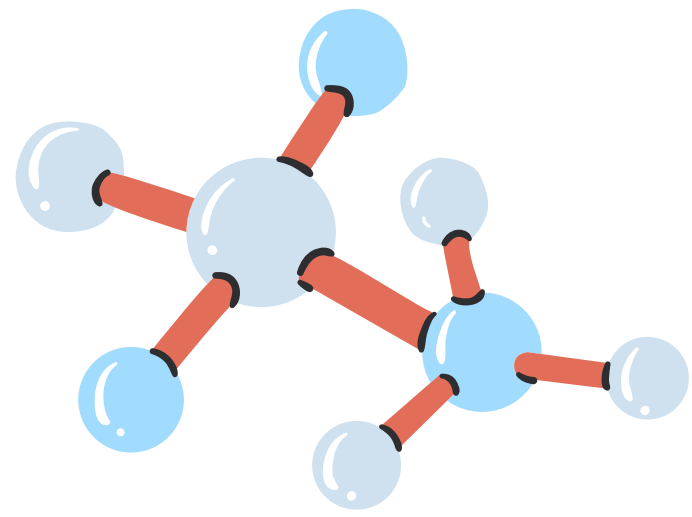


# Etudiants internationaux à l'USMB

## COVID-19 : Comment obtenir votre "pass sanitaire" ?



Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- 1 La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale ;
- 2 La preuve d'un test négatif de moins de 72h ;
- 3 Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

**En France, le pass sanitaire vous sera utile pour réaliser un grand nombre d'activités (par exemple, utiliser les transports en commun, participer à une activité culturelle, aller au restaurant, etc.).**



### Vous n'êtes pas encore vacciné.e :

Vous avez la possibilité de vous faire vacciner en France, y compris **sur les campus de l'USMB**. Des salles de vaccination seront installées en septembre sur les campus du Bourget-du-Lac, d'Annecy et de Jacob-Bellecombette. **C'est gratuit**. L'inscription sera à réaliser sur le [site de "Doctolib"](#) (lien à venir, surveillez vos emails !).



### Vous avez déjà reçu une première dose dans votre pays d'origine :



Si vous avez reçu une première dose de l'un des vaccins suivants :

- Pfizer-BioNTech
- Moderna
- AstraZeneca / Oxford

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le centre de vaccination qui vous administrera une **deuxième dose** d'un vaccin autorisé en France et vous recevrez alors votre certificat de vaccination.



Si vous avez reçu une première dose d'un autre vaccin, notamment :

- Sinopharm
- Sinovac
- Institut Gamaleya / Sputnik
- CanSino
- Anhui Zhifei
- Bharat Biotech

Il vous faudra prendre rendez-vous avec le centre de vaccination pour **recommencer un schéma complet de vaccination** tel qu'autorisé en France.

### Vous avez été vacciné.e intégralement dans votre pays d'origine :



**Si vous avez réalisé cette vaccination dans un pays européen**, vous disposez probablement d'un QR code que vous pouvez scanner dans l'application *TousAntiCovid* et qui vous servira de pass sanitaire tout au long de votre séjour.



**Si vous ne venez pas d'Europe** et que vous n'avez pas de QR code, vous êtes dans l'une des deux situations suivantes :

1) vous avez terminé un schéma vaccinal complet avec l'un des vaccins suivants :

- Pfizer-BioNTech
- Moderna
- AstraZeneca / Oxford
- Johnson & Johnson

Vous pouvez faire [convertir votre certificat de vaccination pour obtenir le pass sanitaire](#) valable en France. Plus d'informations ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/passe-sanitaire-etudiants>

2) vous avez terminé un schéma vaccinal complet avec un autre vaccin, notamment :

- Institut Gamaleya / Sputnik
- CanSino
- Anhui Zhifei
- Bharat Biotech

Il vous faudra prendre rendez-vous avec le centre de vaccination pour [recommencer un schéma complet de vaccination](#) tel qu'autorisé en France.

3) vous avez terminé un schéma vaccinal complet avec l'un des deux vaccins suivants : **Sinopharm / Sinovac**

Il vous faudra prendre rendez-vous avec le centre de vaccination pour [obtenir une dose unique de vaccin ARNm](#).

